



## Assemblée

Distr. générale  
6 juillet 2017  
Français  
Original : anglais

**Vingt-troisième session**  
Kingston, 7-18 août 2017

### **Demande d'admission au statut d'observateur présentée au nom de l'International Marine Minerals Society, conformément au paragraphe 1, lettre e) de l'article 82 du Règlement intérieur de l'Assemblée**

#### **Note du secrétariat**

1. Le 30 juin 2017, l'International Marine Minerals Society a adressé au Secrétaire général de l'Autorité internationale des fonds marins une lettre de demande d'admission au statut d'observateur auprès de l'Assemblée de l'Autorité. Le texte de cette lettre et les renseignements complémentaires communiqués par le demandeur figurent aux annexes I et II de la présente note.
2. Le paragraphe 1, lettre e) de l'article 82 du Règlement intérieur de l'Assemblée dispose que les organisations non gouvernementales avec lesquelles le Secrétaire général a passé des accords conformément au paragraphe 1 de l'article 169 de la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer et d'autres organisations non gouvernementales invitées par l'Assemblée qui ont manifesté leur intérêt pour les questions examinées par l'Assemblée peuvent participer aux travaux de cette dernière en tant qu'observateurs.
3. Les paragraphes 5 et 6 du même article disposent en outre que les observateurs visés au paragraphe 1, lettre e) précité peuvent siéger aux séances publiques de l'Assemblée et faire oralement, sur invitation du Président et avec l'approbation de l'Assemblée, des déclarations sur des questions entrant dans le cadre de leurs activités, et que les exposés écrits qu'ils présentent sur des questions relevant de leur compétence et ayant trait aux travaux de l'Assemblée sont distribués par le Secrétariat à concurrence du nombre d'exemplaires fournis et dans les langues dans lesquelles ils lui ont été remis.



## Annexe I

### **Lettre datée du 30 juin 2017, adressée au Secrétaire général de l'Autorité internationale des fonds marins par le Conseil des administrateurs de l'International Marine Minerals Society**

Le Conseil des administrateurs de l'International Marine Minerals Society prie respectueusement l'Assemblée de l'Autorité internationale des fonds marins de bien vouloir accorder à cette association le statut d'observateur auprès de l'Autorité, conformément au paragraphe 1, lettre e) de l'article 82 du Règlement intérieur de l'Assemblée.

L'International Marine Minerals Society est une association professionnelle (organisation à but non lucratif en vertu de l'article 501, lettre c), point 6) du Code des impôts des États-Unis) dont les membres ont un intérêt commun pour les minéraux marins en tant que ressource dont l'étude et l'exploitation rationnelle visent à satisfaire la demande mondiale de minéraux stratégiques. Fondée en 1987, elle compte des membres dans le monde entier, rassemblant l'industrie, des organismes publics et des établissements universitaires.

Les principaux objectifs de l'International Marine Minerals Society sont les suivants :

- Promouvoir et améliorer la connaissance des dépôts minéraux marins sur les grands fonds des océans dans le monde entier;
- Faciliter l'échange d'informations entre les membres grâce au réseautage et à la tenue de colloques officiels;
- Favoriser l'exploitation prudente des ressources minérales sous-marines et le respect de l'environnement;
- Encourager la recherche sur l'exploitation des minéraux marins sous tous ses aspects.

L'International Marine Minerals Society est le principal bailleur de fonds de l'Underwater Mining Conference, instance internationale où se retrouvent des spécialistes des travaux miniers sous-marins pour échanger des idées et former des partenariats en matière de recherche, d'exploration et d'exploitation minière.

L'International Marine Minerals Society porte un vif intérêt aux travaux de l'Autorité internationale des fonds marins et souhaite devenir un observateur officiel, compte tenu des éléments suivants :

- a) Ses membres ont un intérêt pour les minéraux marins;
- b) Nombre de ses membres sont des contractants;
- c) Des normes réglementaires seront directement applicables à une grande partie de ses membres;
- d) Elle a élaboré le Code de gestion des travaux miniers sous-marins dans le respect de l'environnement, premier effort multipartite notable réalisé en vue d'une gestion responsable des minéraux marins;
- e) Ses membres participent aux travaux de recherche menés dans la Zone;
- f) Ses membres participent à l'exploitation des ressources de la Zone;

g) Elle compte des membres issus de milieux très divers et est une instance unique en son genre, car les représentants de l'industrie, d'établissements universitaires, d'organismes publics et d'organisations non gouvernementales peuvent y examiner les travaux consacrés aux minéraux marins et les faire progresser;

h) L'Underwater Mining Conference facilite la tenue de débats sur des questions environnementales et technologiques liées à l'exploitation des minéraux des fonds marins;

i) Plusieurs de ses membres ont signé des contrats avec l'Autorité afin d'explorer les minéraux des fonds marins de la Zone.

L'International Marine Minerals Society estime qu'elle peut apporter un point de vue singulier et précieux sur la gestion des ressources, ainsi que sur l'organisation et le contrôle des activités menées dans la Zone. En conséquence, je vous prie d'appuyer notre demande d'admission au statut d'observateur.

Membre du Conseil des administrateurs  
de l'International Marine Minerals Society  
(*Signé*) Samantha **Smith**

## Annexe II

### **Demande d'admission au statut d'observateur auprès de l'Autorité internationale des fonds marins**

1. Nom de l'organisation  
International Marine Minerals Society (IMMS)

2. Adresse et courrier électronique  
IMMS Administrative Office  
À l'intention de M<sup>me</sup> Karynne Morgan  
c/o University of Hawaii  
1000 Pope Road, MSB 303  
Honolulu HI 96822  
Courrier électronique : karynnem@hawaii.edu

3. Postes occupés par les principaux représentants proposés

Nous proposons que les titulaires des postes ci-après du Conseil des administrateurs de l'International Marine Minerals Society soient nommés principaux représentants de l'association :

- Président en exercice (M. Robert Goodden; rgoodden@subseaminerals.com)
- Président précédent (M<sup>me</sup> Samantha Smith; samantha@blueglobesolutions.com)
- Président ayant précédé le précédent (M. James Hein; jhein@usgs.gov)
- Nouveau Président (à déterminer)

4. Objectifs de l'International Marine Minerals Society

- Promouvoir et améliorer la connaissance des dépôts minéraux marins sur les grands fonds des océans dans le monde entier;
- Faciliter l'échange d'informations entre les membres grâce au réseautage et à la tenue de colloques officiels;
- Favoriser l'exploitation prudente des ressources minérales sous-marines et le respect de l'environnement;
- Encourager la recherche sur l'exploitation des minéraux marins sous tous ses aspects.

5. Historique

Fondée en 1987, l'International Marine Minerals Society est le principal bailleur de fonds de l'Underwater Mining Conference (anciennement l'Underwater Mining Institute), dont la quarante-sixième édition se tiendra à Berlin en septembre 2017.

L'Underwater Mining Conference est considérée comme la première manifestation mondiale consacrée aux minéraux des fonds marins et est unique en son genre, car elle rassemble des représentants de l'industrie, d'établissements universitaires, d'organismes publics et d'organisations non gouvernementales venus discuter des travaux de recherche les plus récents, de technologies et de questions de gestion de l'environnement liées au minéraux des fonds marins et à leur exploitation.

## 6. Activités récentes

- L'International Marine Minerals Society finance et coordonne, avec l'aide du pays hôte, l'Underwater Mining Conference, qui est organisée dans un pays différent chaque année;
- L'association produit un résumé des présentations et des exposés faits à chaque conférence afin que les informations communiquées lors des réunions touchent un public plus large;
- L'association publie *Soundings*, lettre d'information électronique centrée sur les dernières évolutions concernant les minéraux des fonds marins (y compris aux niveaux universitaire, industriel et réglementaire);
- L'association collabore actuellement avec l'Autorité internationale des fonds marins pour organiser une réunion de contractants en partenariat avec la Conférence qui se tiendra à Berlin en 2017;
- L'association a établi des demandes soumises à l'Autorité internationale des fonds marins en ce qui concerne l'élaboration d'un cadre réglementaire aux fins de l'exploitation minière dans la Zone;
- L'association a participé à l'examen de l'article 154 de la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer.

## 7. Mesure dans laquelle les objectifs de l'International Marine Minerals Society concordent avec ceux de l'Autorité internationale des fonds marins et contribuent à leur réalisation

L'International Marine Minerals Society encourage la coopération entre ses membres, représentants de l'industrie, d'établissements universitaires et d'organismes publics, ainsi que la recherche scientifiques et techniques dans toute une série de domaines. Seule association qui réunisse une palette aussi complète de disciplines et de compétences, elle peut traiter de manière globale et intégrée les questions liées aux minéraux marins et à leur exploitation.

L'International Marine Minerals Society a contribué à la gestion responsable des minéraux marins, notamment en élaborant le Code de gestion des travaux miniers sous-marins dans le respect de l'environnement (disponible à l'adresse [www.immsoc.org/IMMS\\_code.htm](http://www.immsoc.org/IMMS_code.htm)). Ce code consiste en une déclaration dans laquelle sont énoncés les principes environnementaux applicables à l'industrie minière, suivie d'un ensemble de directives opérationnelles pour l'application de ces principes selon que de besoin sur des sites spécifiques de travaux miniers. Ces directives sont conçues pour offrir à l'industrie, aux organismes de réglementation, dont l'Autorité internationale des fonds marins, aux scientifiques et aux autres parties prenantes des critères en ce qui concerne l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation de plans de gestion de l'environnement, ainsi que des conseils sur les meilleures pratiques à suivre sur les sites désignés pour la recherche sur les minéraux marins, leur exploration et leur extraction. Ces principes et directives donnent les grandes orientations dans un cadre de valeurs communes plus qu'ils ne prescrivent des pratiques spécifiques à suivre. Il importe de noter qu'il s'agit d'un code d'application volontaire, que l'industrie, les organismes de réglementation, les scientifiques et les autres parties prenantes sont encouragés à utiliser. Il est désormais disponible dans les six langues officielles de l'Organisation des Nations Unies, grâce aux traductions établies par l'Autorité internationale des fonds marins.

## 8. Structure

L'International Marine Minerals Society élit les membres de son conseil des administrateurs parmi ses propres membres. Le Conseil est composé de six

administrateurs (le Président, le nouveau Président, le Président précédent, le Président ayant précédé le précédent, le trésorier et le secrétaire et éditeur de *Soundings*) et de quatre directeurs. Les administrateurs et directeurs constituent les membres votants du Conseil des administrateurs. L'association est régie par un ensemble de règlements [disponibles à l'adresse [www.immsoc.org/IMMS\\_downloads/IMMS\\_EB\\_Approved\\_BYLAWS\\_09\\_2014\\_Effective\\_20150101.pdf](http://www.immsoc.org/IMMS_downloads/IMMS_EB_Approved_BYLAWS_09_2014_Effective_20150101.pdf) (en anglais seulement)].

#### 9. Membres

Les membres de l'International Marine Minerals Society viennent d'environ 40 pays et de tous les continents. L'association encourage la participation des étudiants, le but étant de former la prochaine génération de scientifiques, d'ingénieurs, de juristes, d'environnementalistes et des autres acteurs concernés et de la guider dans l'effort remarquable déployé à l'échelle mondiale pour fournir les ressources nécessaires dans des conditions respectueuses de l'environnement.

#### 10. Organisations affiliées

Les organisations affiliées sont les suivantes : l'Université de Hawaii et toute une série d'organisations ayant accueilli l'International Marine Minerals Society au fil des ans, dont l'Université de Toronto (Canada), l'Institute of Geological and Nuclear Sciences (Nouvelle-Zélande), le Korean Ocean Research and Development Institute (désormais dénommé Korean Institute of Ocean Science and Technology), l'Imperial College London (Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord), l'Université de Kiel (Allemagne), l'Organisme pour les sciences et technologies géologiques et océanographiques du Japon, l'Association de production du Sud pour les opérations de géologie (Yuzhmorgeologiya) (Fédération de Russie), l'Association chinoise de recherche-développement concernant les ressources minérales des fonds marins, le Service géologique des États-Unis.